



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie, **Salle du Conseil Municipal**, le :

Jeudi 9 février 2023
à 19 heures

ORDRE DU JOUR
Session ordinaire

Affiché, le 3 février 2023

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2022 3
2. Décisions prises dans le cadre de la délégation 3
3. Rapport de la commission locale chargée de l'évaluation du coût des charges transférées et détransférées à l'occasion de l'ajustement du périmètre de la compétence en matière de voirie d'intérêt communautaire, du 2 décembre 2022 5
4. Délégation au Maire du Droit de Prémption Urbain à la suite de l'approbation du PLUi-HD par Agglomération 6
5. Instauration du permis de démolir en application de l'article L.421.3 du Code de l'Urbanisme sur l'ensemble du Territoire de la commune de Cour-Cheverny 8
6. Convention avec le Syndicat Mixte du Pays des Châteaux pour la collecte et la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie 10
7. Convention de partenariat avec l'UDAF de Loir-et-Cher dans le cadre de l'Espace France Services de Cour-Cheverny 11
8. Convention de mise à disposition d'un local municipal à l'association Sauveteurs Secouristes de Sologne 12
9. Marathon de Cheverny - Mise à disposition du gymnase 13
10. Adoption d'un règlement budgétaire et financier 14
11. Recrutement de personnel en contrat d'engagement éducatif dans la filière animation 15
12. Recrutement de personnel saisonnier pour l'année 2023 17
13. Validation de l'organigramme communal 18
14. Affaires Diverses 19

Le Maire
François CROISSANDEAU

